Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Traçages sur le domaine public

Vendredi 26 janvier 2024



La Société DUBRAC, est autorisée à occuper le domaine public afin d'entreprendre des travaux de création de deux places minutes, rue du Général de Gaulle, le traçage de bornes « STOP » et de passages piétons sur les rues de Butel, des Maurois, de l'Isle et du Vexin.

Documents
Arrêté municipal : traçages sur le domaine public
Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69